

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 19 novembre 2004
(convocation du 5 novembre 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Novembre Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANDEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BOCCHIO Claude, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
M. BENOIT Jean-Jacques à Mme. DUMONT Dominique
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien
Mme. DESSERTINE Laurence à M. BANDEL Jean-Didier (à partir de 09h45)
Mme. DELAUNAY Michèle à M. RESPAUD Jacques
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. DOUGADOS Daniel
M. DUCASSOU Dominique à M. DELAUX Stéphan
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. PONS Henri
Mme. FAYET Véronique à Mme. TOUTON Elisabeth
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre
M. FLORIAN Nicolas à M. FAYET Guy

M. FREYGEFOND Ludovic à M. SAINTE-MARIE Michel
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. BOBET Patrick
M. MARTIN Hugues à M. BOCCHIO Claude (à partir de 09 H 45)
Mme. PARCELIER Muriel à M. DUCHENE Michel
M. POIGNONEC Michel à M. REBIERE André
M. PUJOL Patrick à M. BRON Jean-Charles
M. QUANCARD Joël à M. SIMON Patrick
M. SOUBIRAN Claude à M. SEUROT Bernard
Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (jusqu'à 11 h 45)

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés Publics - FLOIRAC - ZAC des Quais - Aménagement des espaces verts
- Mise en place du réseau d'adduction d'eau potable et d'arrosage automatique -
Marché de maîtrise d'oeuvre - Appel d'offres restreint - Autorisation**

Monsieur DUCHENE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la réalisation d'une zone d'aménagement concerté, nommée ZAC des Quais, la Communauté urbaine de Bordeaux envisage de lancer un marché de maîtrise d'œuvre pour :

- l'aménagement des espaces verts ;
- la mise en place du réseau d'adduction d'eau potable, défense incendie et arrosage automatique des espaces verts.

Les missions du titulaire porteront sur :

- l'optimisation et le pré dimensionnement des réseaux d'adduction d'eau potable, défense incendie, arrosage automatique et le principe de réalisation avec l'estimation prévisionnelle pour l'ensemble de la ZAC des Quais à Floirac ;
- les études et conduite des travaux pour les réseaux d'eau potable, défense incendie et arrosage pour les phases 1 et 2 ;
- les études et conduite des travaux des espaces verts définis dans le cadre de l'étude préliminaire du Cabinet Gastel pour l'ensemble de la ZAC.

Cinq candidats minimum, ou sept maximum, seront admis à remettre une offre à l'issue de la phase de sélection.

La mission de maîtrise d'œuvre portant sur des ouvrages d'infrastructures la procédure de concours n'a pas été retenue, conformément aux dispositions de l'article 74 2 d, mais le choix s'est porté sur une procédure d'appel d'offres restreint.

La direction des Grands travaux a ainsi élaboré un dossier de consultation en forme d'appel d'offres restreint en vue de la dévolution d'un marché de maîtrise d'œuvre consistant en une mission complète, soit :

- avant projet (AVP)
- études de projet (PRO)
- assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT)
- direction de l'exécution du contrat de travaux (DET)
- ordonnancement, pilotage et coordination du chantier (OPC)
- assistance lors des opérations de réception (AOR)

En application des dispositions des articles 21-21.12 et 21-21.13 du C.G.C.T., le dossier de consultation est tenu à la disposition des Conseillers Communautaires qui peuvent venir le consulter au Service des Marchés Publics (13^{ème} étage).

En application de l'article 25 du Code des marchés Publics, la commission d'appel d'offres sera constituée comme un jury et sera composée de la manière suivante :

Membres à voix délibératives

- Président
- Les membres de la commission d'appel d'offres
- quatre personnalités dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet de l'appel d'offres et désignées par Monsieur le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux.
- cinq personnalités ayant la même qualification ou la même expérience que les candidats et désignées par Monsieur le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux.

Membres à voix consultatives

- Deux personnalités invitées par le Président de la commission composée comme un jury :
- Monsieur le Directeur de la DDCCRF ou son représentant,
- Monsieur le Receveur des finances de la Communauté Urbaine de Bordeaux ou son représentant,

Le montant estimé de la maîtrise d'œuvre de cette mission complète s'élève à 320 000 € TTC correspondant à un montant estimé de travaux de 3 200 000 € TTC (avec une marge de tolérance de 5 %). Cette dépense sera imputée dans le cadre de l'exercice budgétaire 2005, Chapitre 23, Compte 2315, Fonction 900, CRB D 710, Programme DB09. Compte tenu du montant estimé de l'opération, la publicité sera lancée au niveau européen.

Aussi, considérant ces éléments, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- approuver la composition de la Commission d'appel d'offres constituée comme un jury,
- approuver le programme de l'opération,
- entériner le dossier de consultation des entreprises,

et autoriser Monsieur le Président :

- à lancer une mise en concurrence dans le cadre de l'appel d'offres restreint, en application notamment des articles 60 à 64 et de l'article 74 du Code des Marchés Publics.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 novembre 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
30 NOVEMBRE 2004

M. SERGE LAMAISON

